

Information sur le plagiat

Le plagiat résulte de différentes formes d'emprunts intellectuels, plus ou moins flagrants, quant à la nature de ceux-ci ou à leur importance quantitative. Les exemples les plus courants sont les suivants :

- copie de propos ou d'idées d'autrui sans le citer
- manquements dans le référencement bibliographique (informations erronées sur la source d'une citation, guillemets de citation omis, etc.)
- reprise d'une partie d'un texte que l'auteur a lui-même déjà publié

Les sanctions peuvent être multiples : morales de par une mise à ban par ses pairs, académiques pouvant aller jusqu'au renvoi de la faculté¹, et même pénales. En effet, selon la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins², le risque pénal encouru peut aller jusqu'à une peine privative de liberté de cinq ans au plus ou une peine pécuniaire.

1 Moyens de prévention

1.1 Sensibilisation des chercheurs

La prévention la plus importante consiste à sensibiliser les chercheurs à cette problématique et aux risques qui en découlent. Il est donc de la responsabilité des facultés d'enseignement et des directions des établissements médicaux universitaires d'intervenir le plus tôt possible dans le cursus universitaire des étudiants et des chercheurs. La Faculté de Biologie et de Médecine (FBM) de l'UniL, par exemple, expose clairement sa prise de position par rapport à cette problématique sur son site internet.¹ Elle précise également des règles visant à garantir de la part de ses membres une utilisation correcte des sources d'information ainsi que les principes pour déterminer l'*authorship* d'une publication scientifique.

De plus, deux sites internet traitent de cette problématique en détails. Leur consultation est vivement recommandée :

- [Fraude et déontologie selon les acteurs universitaires](#) (site administré par le Prof. M. Bergadaà de l'UniGE, Genève)
- [Plagiarism.org](#) (site d'information sur le plagiat sponsorisé par différents éditeurs d'outil de détection de plagiat)

Il est à noter que si chaque auteur est confronté à la problématique du plagiat, les co-auteurs sont particulièrement exposés. Il est donc vivement recommandé d'aborder cette problématique entre co-auteurs dès les premiers stades de rédaction. La signature d'une charte interne peut même être envisagée.

1.2 Logiciels informatiques de détection du plagiat

Il existe des logiciels de détection du plagiat. La majorité d'entre eux (compilatio.net, safeassign.com, writecheck.com, turnitin.com, ephorus.com, etc.) compare le document à évaluer vis-à-vis des documents disponibles en *open-source* et des documents figurant dans leur propre base de données, soit l'ensemble des documents évalués. L'intérêt de leur utilisation pour des papiers scientifiques est donc fortement limité, bien qu'ils soient disponibles facilement, même à titre individuel.

¹ [Plagiat et respect de l'intégrité - Information du Décanat de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL en matière de plagiat, de publications scientifiques et du respect de l'intégrité](#)

² [du 9 octobre 1992 \(Etat le 1er janvier 2011\)](#)



A notre connaissance, le seul outil incluant les publications scientifiques des éditeurs majeurs, que leur abonnement soit payant ou non, est ithenticate.com. L'exhaustivité de la base de données de comparaison est ainsi considérablement augmentée. Son utilisation par les chercheurs de la PMU/DUMSC n'est pas encore d'actualité, mais est actuellement à l'étude par la FBM.

2 Principaux conseils à retenir

- Ecrire son manuscrit
- Identifier systématiquement toute citation utilisée : retranscrire exactement la citation entre guillemets et référencer précisément la source bibliographique.
- Référencer afin de documenter et consolider nos écrits propres à l'aide de logiciels de référencement bibliographique.

3 Autres liens utiles

- [Intégrité scientifique - Authorship - FNS \(plagiat dans les requêtes\)](#)
- [Plagiat dans les requêtes déposées au Fonds national suisse](#)
- [Plagiat et respect de l'intégrité - Information du Décanat de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL en matière de plagiat, de publications scientifiques et du respect de l'intégrité](#)
- [Droit d'auteur et plagiat - UniGE](#)